

Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales (S.I.C.A.S.)

Août 2025

Lettre semestrielle N°5





Madame. Monsieur.

La vie de notre Syndicat se poursuit au fil de l'eau et cette année 2025 sera marquante dans l'histoire de notre institution.

En effet, le siège du SICAS est désormais situé sur la commune de Mas Blanc-des-Alpilles depuis le mois de mai 2025. L'équipe est heureuse de pouvoir vous accueillir désormais dans des locaux modernes et parfaitement adaptés à nos besoins.

Je remercie notre Directeur Stéphane Moralès et notre vice-président Laurent Geslin pour le parfait suivi du chantier.

De nouveaux collaborateurs ont d'ailleurs rejoint l'équipe dernièrement. Il s'agit de Marine qui a remplacé Vanessa et Jean Marie notre nouveau garde canal en remplacement de Gabriel.

En ce qui concerne les autres travaux, la modernisation du Canal s'est poursuivie sur les communes d'Eygalières, de Saint Rémy de Provence, d'Eyragues et de Tarascon.

A Sénas, nos deux stations de pompages ont été reliées grâce à la pose d'une canalisation de 240 ml permettant de mettre en secours l'une et l'autre des stations.

L'ensemble du Conseil Syndical se joint à moi afin de remercier vivement l'ensemble du personnel du SICAS pour le travail réalisé quotidiennement.

Je souhaite à nos agriculteurs une belle saison.

Longue vie à notre cher Canal.

Thilippe Ginoux
Président du SICAS



NOUVEAU SIEGE SOCIAL DU SICAS

Voici en images, notre nouveau siège situé « Chemin du Pavillon » sur la Commune de Mas Blanc-des-Alpilles. Ce nouveau bâtiment nous permet d'accueillir tout le personnel du SICAS, agents techniques, administratifs, ainsi que ses administrateurs et ses usagers dans d'excellentes conditions.

C'est désormais un plaisir pour nos équipes de travailler au sein de locaux très fonctionnels répondant à toutes les normes de sécurité et de confort de travail, doté, d'une facilité d'accès et de stationnement pour les engins mais également pour les visiteurs.

Equipé d'une toiture de panneaux photovoltaïques, notre nouveau bâtiment répond à toutes les exigences en termes de transition écologique. Ce nouvel outil permet à notre syndicat de regarder l'avenir avec sérénité et optimisme.









PERSONNEL DU SICAS:



Arrivée de Marine Jeanneton suite au départ de Vanessa Lopes Voici ainsi notre nouvelle équipe administrative avec toujours Séverine Rippert évidemment

Arrivée de Jean Marie Riberi ① comme garde du Canal en remplacement de Gabriel





MODERNISATION DU CANAL

MAILLAGE DES STATIONS DE POMPAGE DE LA BARRONERIE ET

DE MALESPINE:

Le SICAS a engagé des travaux de maillage de ses deux stations de pompage permettant de desservir les deux réseaux sous pression par une seule station. Les travaux consistaient en la pose d'une conduite en PEHD de diamètre 200 mm sur une longueur de 240 ml pour un montant total de 132 000 € réalisée par l'entreprise SOGEA.











TRAVAUX DE RÉGULATION À EYGALIÈRES:

Ce sont près de 400 ml de cuvelage qui ont été réalisés sur la commune d'Eygalières dans le cadre de la dernière tranche du programme FEADER pour un montant total de 600 190 € subventionnés à hauteur de 80%. Ces travaux s'inscrivent dans le programme de régulation global de l'ouvrage.



MISE EN ŒUVRE DE LA TÉLÉGESTION:

Dans le cadre du programme FEADER, la motorisation des ouvrages de prises et des bassins de partage a été réalisée par les entreprises SPIE/Dalkia sous maîtrise d'œuvre de la SCP (Société du Canal de Provence). Elle permettra la mise en place d'un système de télégestion global et à distance afin d'optimiser la régulation de l'ouvrage.

Le montant total de cette régulation s'élève à 600 000 € H.T. environ subventionné à hauteur de 80%.

Le Ministère de l'Agriculture a accordé une subvention exceptionnelle à hauteur de 80% d'un montant de 292 000 € pour la réalisation de travaux de sécurisation du Canal sur les communes d'Eyragues, de Saint Rémy de Provence et de Tarascon pour la réalisation d'un cuvelage de 80 ml, d'enrochements de confortement sur 200 ml, de 110 ml de fascinage

Les travaux réalisés ont permis de renforcer et sécuriser les berges à de nombreux points sensibles, mais également à favoriser les économies d'eau.





« LUMIÈRES SUR LE CANAL DES ALPINES »



Nous tenons à vous signaler que nous avons toujours au siège du SICAS des éditions de ce magnifique livre qui est un ouvrage qui retrace l'histoire de ce canal que nous aimons et protégeons passionnément. Il est, de plus, illustré de superbes photographies.

Certaines communes n'en ont encore pas commandé.

Vous pouvez le vendre en librairie de votre commune ou en bibliothèque mais aussi l'offrir et c'est un cadeau toujours très apprécié.

Pensez-y...

S.I.C.A.S Secrétariat : 04 90 92 25 76 E-mail : contact@sicas.fr

